REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

*Du 04 au 10 janvier 2022*

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.*

# 1. COI et ses projets

**1.1 Message du SG COI.....2**
- Message du SG à l'occasion du 38 ème anniversaire de l'accord général de Victoria

**1.2 Coopération régionale : 38 anniversaire accord.....3**
- 10 janvier 1984 - 10 janvier 2022 : La Commission de l'Océan Indien célèbre les 38 ans de l'Accord de Victoria

**1.3 Economie circulaire.....5**
- DOCTEUR AURÉLIE MENDOZA SPINOLA* : QUELLE GESTION INTER-ÎLES DES DÉCHETS ?

**1.4 Environnement.....7**
- 'Great Blue Wall' aims to ward off looming threats to western Indian Ocean

**1.5 Pêche.....9**
- IGAD supports fisheries dev't on Baro-Akobo-Sobat River Basin

**1.6 Economie.....10**
- Intégration régionale – Où es est la Grande Ile

# 2. Centres d'Intérêts

**2.1 Changement climatique.....11**
- Climat: ce que nous réserve l'avenir

**2.2 Economie.....12**
- Croissance économique : Une hausse prévue des investissements publics en 2022
- Statistics Mauritius - Consommation : l'indice des prix à son niveau le plus élevé depuis 2018

**2.3 Coopération..... .....14**
- Coopération Moroni-Saint-Denis : la formation des formateurs au cœur de discussions

**2.4 Environnement.....15**
- Satellite tracking project monitors sooty tern movement across Seychelles

**2.5 Société.....16**
- Bilan coronavirus – 54 décès en une semaine
- Covid-19 : 409 cas et 13 décès depuis le 1er janvier
- Séquençage : variant omicron ou pas : .....

**2.7 Agriculture.....19**
- Agriculture biologique : secteur porteur aux multiples opportunités

**Message du SG de la COI : 38eme anniversaire Accord de Victoria**

10 janvier 2022

Lien de l'article




**Voir le message du SG de la COI ci-dessous :**

**https://www.youtube.com/watch?v=ZRCumX_eWDc**

# 10 janvier 1984 - 10 janvier 2022 : La Commission de l'Océan Indien célèbre les 38 ans de l'Accord de Victoria



**Il y a 38 ans, l'Accord général de coopération entre les États membres de la Commission de l'océan Indien a scellé le pacte d'une ambition commune pour les peuples de l'Indianocéanie. C'était le 10 janvier 1984 à Victoria, aux Seychelles.**

Par cet Accord de Victoria, la COI a été institutionnalisée dans le paysage diplomatique régional. D'abord structure légère reposant sur les administrations nationales chargées des relations extérieures, la COI s'est graduellement transformée en une authentique organisation intergouvernementale de proximité. Le Secrétariat général a été créé en 1989, à Maurice, avec moins d'une dizaine d'agents.

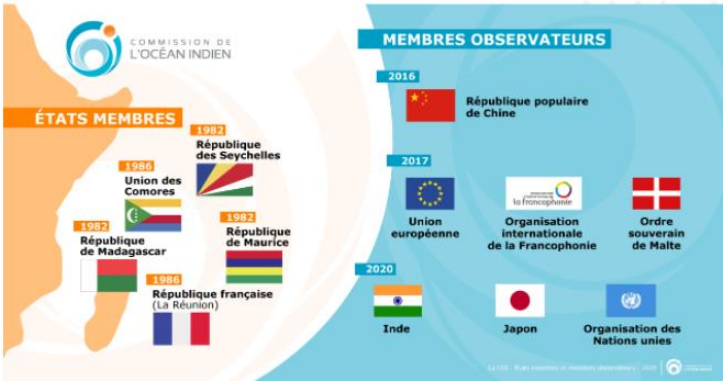
## Plus de 50 projets

Les premiers projets régionaux ont débuté à la fin des années 1980. Météorologie, biodiversité, commerce ont été les premiers secteurs de coopération. Rapidement, la COI a élargi son portefeuille de projets et la gamme des secteurs couverts : stabilité, pêche, agriculture, gestion intégrée des zones côtières, genre, culture, entrepreneuriat, connectivité, sécurité maritime, santé… Au total, plus de 50 projets de coopération ont été mis en œuvre depuis 1984. Ce sont plus de 275 millions d'euros au bénéfice de la région qui ont été mobilisés.

## Artisans de la solidarité régionale

« À l'heure des crises systémiques et d'une pandémie qui a révélé la fragilité de nos acquis, il ne fait aucun doute que le monde a besoin de plus d'entraide, de plus de solidarité. C'est là le cœur de notre mission », a déclaré le Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI. « A la COI, ils sont des dizaines de femmes et d'hommes de tous horizons à s'acquitter avec dévouement et acharnement de leur belle mission de coopération. C'est à ces artisans de la solidarité régionale d'hier et d'aujourd'hui, au Secrétariat général et dans nos Etats membres, que je

souhaite rendre hommage en ce 38ème anniversaire de l'Accord de Victoria ».




La COI de 2022 est bien différente de celle de 1984. Elle a grandi. Elle porte un plaidoyer fort pour faire reconnaître les besoins spécifiques des îles d'Afrique. Elle accueille aujourd'hui 7 membres observateurs. Elle gère une quinzaine de projets couvrant peu ou prou la totalité des Objectifs de développement durable. C'est ce qui en fait une organisation régionale reconnue, attractive et utile dans cette partie du monde.

# DOCTEUR AURÉLIE MENDOZA SPINOLA* : QUELLE GESTION INTER-ÎLES DES DÉCHETS ?



**CHAMP DES POSSIBLES OU CHANT DES SIRÈNES ? LA GESTION DES DÉCHETS S'ENTEND D'UN PROCESSUS QUI COMPREND LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LE TRI ET LE PRÉTRAITEMENT, LA VALORISATION, ET L'ÉLIMINATION. DANS NOTRE CONTEXTE, CHAQUE ÎLE DISPOSE DE SON PROPRE SYSTÈME DE GESTION DES DÉCHETS. CES SYSTÈMES NE SONT PAS TOUS AU MÊME NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT, CE QUI IMPLIQUE POSSIBLEMENT DES RISQUES SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS ET SUR L'ENVIRONNEMENT. L'IDÉE D'UNE RÉGIONALISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS DANS L'OCÉAN INDIEN À L'INSTAR DE CE QUI SE FAIT ENTRE CERTAINES ÎLES DU PACIFIQUE FAIT MIROITER LE RÊVE D'UNE INDIANOCÉANIE (RE)DEVENUE ELDORADO ENVIRONNEMENTAL.**

Photographie : Fabien Dubessay

La question qui se pose est de savoir comment mettre en place ce partenariat inter-îles pour créer un cercle vertueux et gagnant-gagnant. C'est là toute la problématique ! Car au-delà de l'idéal, faire que ce projet prenne corps ne va pas sans soulever des difficultés sérieuses. De nombreux défis de gouvernance sont à relever pour mener à bien cette entreprise, au premier rang desquels se trouve celui de la sécurisation juridique.

La particularité de la situation de nos îles conduit le juriste à évoluer dans certain degré de flou et de complexité. Toute la difficulté réside dans le fait qu'il faille adopter une démarche qui soit à la fois multi-échelons, multi-réseaux et multi-acteurs. Cela est renforcé par la circonstance que le droit applicable est éclaté et disparate.

En substance, on constate que les textes représentent de véritables millefeuilles juridiques. Cela tient notamment au fait qu'il n'y a pas un droit du déchet mais un droit des déchets, avec plusieurs catégories et des régimes juridiques afférents. Il existe différents types des déchets, que ce soit par leur source (déchets ménagers

et assimilés ou déchets des activités économiques) ou par leur propriété (inertes, biodéchets, déchets non dangereux et déchets dangereux), et en fonction du type de déchet, la règlementation applicable ne sera pas nécessairement la même, au niveau national, régional ou international.

### LA CONVENTION DE BÂLE CONSTITUE LE CADRE DE RÉFÉRENCE, AVEC DES DÉCLINAISONS RÉGIONALES…

Au niveau international, la Convention de Bâle du 22 mars 1989 sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination constitue le cadre de référence. À cela s'ajoute ses déclinaisons régionales, comme la Convention de Bamako du 29 janvier 1991 sur l'interdiction, le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux en Afrique ou de certains règlements européens (pour la Réunion et Mayotte). Toutefois, le caractère protéiforme du déchet fait qu'il peut être également considéré par des textes spécifiques (comme par exemple la Convention MARPOL du 2 novembre 1973) ou par intégration dans des textes traitant d'autres thématiques corrélatives (comme la Convention de Rotterdam du 10 septembre 1998 ou la Convention de Stockholm du 22 mai 2001). Ces instruments s'appliquent de manière synergique, et la liste des textes n'est bien entendu pas exhaustive.

La même tendance s'observe au sein des droits nationaux où il existe une grande disparité du contexte juridique et institutionnel. De manière générale, seuls 2% des PEID du monde disposent d'une règlementation relative à l'économie circulaire*. Pour le reste, la thématique déchets se retrouve dans différentes législations relatives à la protection des océans, la santé publique ou les énergies renouvelables. On observe par ailleurs que les règlementations ne sont pas au même niveau de « maturité » en ce qui concerne les déchets. Certains territoires bénéficient d'un cadre juridique renforcé allant jusqu'à encadrer et favoriser l'économie circulaire (comme à La Réunion ou à Mayotte avec notamment la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 20 février 2020) et pour d'autres la règlementation des déchets est encore en émergence (c'est le cas des Comores et de Madagascar). À Maurice comme aux Seychelles, des dispositions ont été prises pour l'interdiction du plastique à usage unique. Cependant, le passage à l'économie circulaire implique de dépasser un mode de régulation par cloisonnement pour proposer une gestion intégrée du problème. Cela signifie donc que l'évolution du cadre juridique applicable au niveau national pourra demander des efforts plus ou moins grands selon les pays.

**Suite de l'article**

## 'Great Blue Wall' aims to ward off looming threats to western Indian Ocean

by Malavika Vyawahare



Ten countries in the western Indian Ocean are banding together to create a network of marine conservation areas under the banner of the Great Blue Wall.

The idea is to push through conservation areas, including those that straddle national boundaries, to bridge the gap between how much of the ocean is protected and how much needs to be secured. A recent assessment revealed the cost of failing to do so: coral reefs in the region are at high risk of collapsing in the next 50 years.

"Most of what needs to be done is already happening, governments are creating Marine Protected Areas [MPAs], local communities are setting up locally managed marine areas," said Thomas Sberna, a regional head for Eastern and Southern Africa at global conservation authority the IUCN. "But is it happening fast enough, is it big enough? No."

Only around 5-8% of the marine area in the Indian Ocean is under some form of legal protection, a far cry from the goal of protecting 30% of Earth's land and oceans by 2030. Known as "30 by 30," this goal has gained traction globally ahead of a landmark biodiversity summit this year.

The Great Blue Wall initiative, launched in November, aims to promote transboundary cooperation between 10 nations: Comoros, Kenya, Madagascar, Mauritius, Mozambique, Seychelles, Somalia, South Africa, Tanzania and France, whose overseas department of La Réunion is in the Indian Ocean.

The focus of these efforts won't just be coral reefs, but also mangroves and seagrass meadows, a lesser-known underwater ecosystem critical for carbon sequestration and oceanic biodiversity.

Even as these challenges persist, threats are multiplying in this corner of the Indian Ocean. The discovery of oil and gas deposits off East Africa, particularly in Mozambique, Tanzania and Kenya, has already skewed marine conservation calculations.

About 50 trillion cubic feet of Tanzania's proven natural gas reserves of 57 trillion cubic feet are located offshore in the Indian Ocean. Oil and gas

activity could endanger marine biodiversity hotspots, a 2017 WWF report said. The development of IUCN category VI protected areas could block oil and gas extraction in those areas.

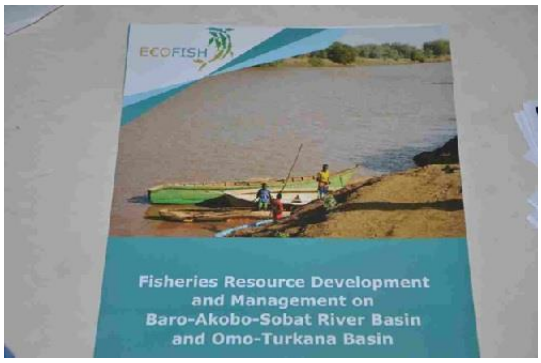
Transboundary cooperation exists in various forms in the region. The members of the new initiative are all members of the Nairobi Convention, signed in 1985, that promotes the sustainable management of the region's marine and coastal environment. The same countries are also members of a scientific body, WIOMSA. Nations that ring the Indian Ocean are also part of the Indian Ocean Rim Association, while island territories in the western sector have organized themselves through the Indian Ocean Commission.

The Great Blue Wall platform will complement these, Jumbe said, while taking into account emerging realities of a changing climate and greater understanding of the value of the marine ecosystems.

"Many countries, including Tanzania … do not have adequate financial resources to be able to implement their ocean management planning," he said. "So, any support or partnership for conserving and protecting the marine environment is appreciated."

**Suite de l'article**

# IGAD supports fisheries dev't on Baro-Akobo-Sobat River Basin




**BY TEWODROS KASSA**

**ADDIS ABABA** – The Intergovernmental Authority on Development (IGAD) announced it is supporting various cross-border economic projects as part of integrating the region and promoting people-to-people ties.

In a press release sent to *The Ethiopian Herald*, IGAD highlighted the need for coordinated fisheries resources management and development to harness the untapped fisheries resource potentials along with the Baro-Akobo-Sobat River Basin of Ethiopia and South Sudan.

IGAD held a workshop entitled "bilateral fisheries coordination platform consultative meeting "yesterday in Gambella that attracts various stakeholders from IGAD, Ethiopia, and South Sudan.

IGAD Secretariat Environment Protection Program Manager Eshete Dejen (PhD) said that Baro-Akobo-Sobat River Basin fisheries management is part of the of IGAD-Ecofish development project.

"This project enables the two countries towards developing and sustainably utilizing trans-boundary resources jointly and peacefully," he said.

Ministry of Agriculture Fishery Development Directorate Director Hussien Abegaz said that having joint fisheries resource development and management agreement on the Baro-Akobo-Sobat River Basin enables utilizing fisheries resources properly.

As to him, the IGAD-Ecofish project creates new market opportunities between the two countries and ensures sustainable conservation of the fisheries resources in the basin.

More importantly, the project embraces tangible job opportunities for the two countries in the fisheries sector, he noted.

South Sudan Ministry of Environmental and Forestry John Ater for his part said that the project is crucial towards the socio-economic development of the two countries through improving capacity building.

"The implementation of the project will promote peaceful coexistence among the fisheries community along the Baro-Akobo-Sobat River Basin," he added.

Accordingly, the Baro-Akobo-Sobat River Basin integrated fisheries management platform said fundamental to strengthen bilateral fisheries resource coordination between Ethiopia and South Sudan.

**Voir aussi :**

**https://www.facebook.com/541629952535552/posts/5125937707438064/?app=fbl**

# Intégration régionale – Où en est la Grande Île ?



Le dernier sommet de la Comesa novembre 2021 en Égypte.

La COI et les ambitions de Madagascar En mai dernier, Madagascar a pris part au 35ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), qui s'est tenu par visioconférence. Le Conseil a passé en revue les sujets d'intérêt commun et les projets en cours visant à renforcer la coopération, l'intégration et le développement socio-économique de la sous région.

Les discussions ont porté notamment sur le commerce, la sécurité maritime, l'économie bleue, l'appui à la relance régionale, la recherche, l'éducation et la formation, ainsi que la santé et le plan de riposte régionale contre la Covid-19. La rencontre a aussi été marquée par le passage de flambeau de la présidence de l'Organisation entre l'Union des Comores et la France.

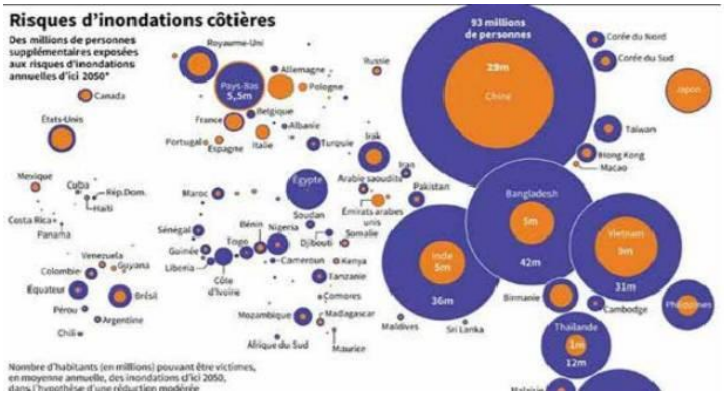
Évoquant le contexte sanitaire, la Grande Île a salué à cette occasion la contribution du projet Réseau de Surveillance et d'Investigation Épidémiologique ou RSIE, mis en œuvre par la COI pour soutenir les États membres dans la lutte contre la propagation du Covid19. Il a en outre souligné l'importance de la pérennisation du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) eu égard, d'une part, aux conséquences inévitables de la crise sanitaire et, d'autre part, aux effets du dérèglement climatique sur la productivité au niveau de la région ainsi que sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'échelle nationale et régionale.

Madagascar a aussi saisi cette opportunité pour réitérer son appel en faveur de la promotion, de la production et la consommation des produits locaux et régionaux. « Madagascar est convaincu que la COI tiendra son pari, celui de développer des projets d'intérêt régional et engager des actions collectives dans lesquelles se reflètent nos priorités nationales en matière de développement économique, d'adaptation au changement climatique, de sécurité et de gestion durable de nos ressources », a-t-on soutenu.

**Suite de l'article**

**Lire aussi : Afrique de l'Est: Intégration régionale - Où en est la Grande Île ? - allAfrica.com**

## Climat : ce que nous réserve l'avenir




Par Manisha Deena

**La montée des eaux va se poursuivre pendant des siècles et menace plusieurs zones côtières dont Maurice.**

Les décisions que les dirigeants à travers le monde ont pris et ont surtout refusé de prendre en 2021 apporteront leur lot de répercussions à l'avenir et impacteront inéluctablement, les futures générations. Les scientifiques prévoient différents scénarios, les uns tous aussi alarmants que les autres, en passant par une montée plus importante du niveau de la mer ou encore des submersions plus courantes.

### Maurice sous l'eau ?

Jusqu'à un milliard de personnes seront menacées dans les prochains siècles si les émissions de gaz à effet de serre provoquent une augmentation de plus de 3°C de la température de la planète. Plusieurs pays côtiers, dont une bonne partie de Maurice, pourraient bien dans les siècles à venir se retrouver sous l'eau. Utilisant une forme d'intelligence artificielle, des chercheurs de Climate Central, une organisation indépendante de journalistes et scientifiques, ont modélisé les conséquences de cette élévation sur différents pays dans le monde, dont Maurice. Les conclusions sont sans appel.

Même avec un réchauffement de «*seulement*» 1,5 °C, seuil qui sera atteint selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2030 au regard des émissions actuelles, la montée des eaux va se poursuivre pendant des siècles.

En 2019 déjà, une étude parue dans Nature Communications avait fait état du fait que d'ici 2050, des zones côtières abritant 300 millions de personnes seront menacées par la montée des océans liée au changement climatique.

Les Mauriciens ne seront pas épargnés

Selon Vassen Kauppaymuthoo, les conséquences de l'élévation des mers et des océans se font plus sentir à Maurice et à Rodrigues. **Suite de l'article**

**Lire aussi : Climat : plus de 90 % des pays menacées de températures caniculaires - LINFO.re - Monde, Afrique**

# Croissance économique : Une hausse prévue des investissements publics en 2022




Le téléphérique figure parmi les nombreux projets d'investissements publics destinés à booster le développement socio-économique

**Les autorités misent sur les investissements en infrastructures multisectorielles pour booster la croissance économique à court, moyen et long termes.**

Le président de la République Andry Rajoelina l'a déclaré haut et fort. La réalisation du projet de téléphérique urbain ne signifie pas qu'on laisse de côté les autres régions et encore moins les autres secteurs.

## Immense chantier

Une manière pour l'homme fort du pays de faire entendre que le régime travaille pour le développement de Madagascar dans son ensemble et que les régions ne sont pas oubliées. Le président de la République de citer notamment, l'immense chantier du *pipeline* destiné à régler les problèmes de la sécheresse et de la famine dans le Sud. Sur le plan social comme l'éducation et la santé, des projets sont également prévus. D'ailleurs, la loi de finances 2022 prévoit une augmentation des investissements publics. *« Malgré un espace budgétaire toujours limité, les investissements publics devraient atteindre 9,2% du PIB en 2022, soit une augmentation de 1,8 points de pourcentage par rapport à 2021»*. La réalisation des projets se fera sur ressources propres internes et sur financement extérieur. *« Cela sera rendu possible grâce aux mesures qui permettront d'augmenter les recettes fiscales, aux accords de financement conclus par le Gouvernement, et à l'allocation de DTS par le FMI »*.

## Besoins socio-économiques

En tout cas, les projets prévus répondent visiblement aux besoins socio-économiques actuels. « Les projets d'investissement seront, entre autres, axés dans l'énergie à travers la mise en place de parcs solaires, l'extension de la centrale hydroélectrique Mandraka 3, l'aménagement et l'extension des périmètres agricoles, le développement d'infrastructures d'adduction d'eau (notamment la construction du pipeline Efaho dans le Sud), et l'amélioration de la couverture géographique et du plateau technique des installations sanitaires à Madagascar **suite de l'article**

## Statistics Mauritius - Consommation : l'indice des prix à son niveau le plus élevé depuis 2018

Les consommateurs ne cessent de subir une salve d'augmentations de prix depuis ces dernières années marquées par la pandémie. Le dernier rapport de Statistics Mauritius indique que l'indice des prix à la consommation est à +6,8 % en décembre 2021, contre +2,5 % en décembre 2020. La baisse du pouvoir d'achat n'est pas près de s'arrêter.
Les consommateurs ne cessent d'essuyer des coups durs, subissant des hausses de prix incontrôlables depuis la crise liée à la COVID-19. Dans le dernier rapport que Statistics Mauritius a publié le vendredi 7 janvier 2022, il est indiqué que l'indice des prix à la consommation est de +6,8 % en décembre 2021, contre +2,5 % en décembre 2020. Pour faire simple, cela signifie que les prix des commodités ont augmenté de 6,8 % sur l'ensemble de l'année dernière. C'est le niveau le plus élevé enregistré par l'indice depuis février 2018.

Cependant, ceux de certains produits ont, en réalité, accusé une hausse qui varie entre 10 % et 25 %. La hausse du prix du carburant n'arrangera guère la situation des consommateurs, car elle entraînera inévitablement celle des prix de certains produits et services nécessitant un moyen de locomotion.
Il faut d'abord comprendre d'où vient cette vague d'augmentations. Pour nous éclairer, qui de mieux qu'un importateur, qu'un distributeur et qu'un commerçant ? Ignace Lam, Chief Executive Officer de l'enseigne Intermart, explique que la hausse des prix des produits de consommation est hors du contrôle des importateurs. Selon lui, la roupie ne cesse de perdre de la valeur, entraînant une hausse du prix de l'importation.
Sans compter le coût du fret qui a presque triplé en quatre mois. Ou encore, les matières premières qui se font rares et la demande mondiale qui augmente. Du coup, les prix des produits grimpent rapidement. « Heureusement pour les consommateurs, le gouvernement en maintient certains sous contrôle. Pour nous, les commerçants, l'État subventionne certains produits », affirme Ignace Lam. **Suite de l'article**

La Gazette des Comores

# Coopération Moroni-Saint Denis : La formation des formateurs au cœur des discussions

10/01/2022  Andjouza Abouheir




**Dans l'optique d'informer les opérateurs économique du pays, de la démarche de la CCI de l'ile de La Réunion, l'Union des Chambres de commerce a organisé une rencontre avec les deux parties prenantes. Plusieurs sujets ont été abordés à savoir la formation des formateurs, la vente, la mise en place d'un abattoir répondant aux normes européennes.**

La CCI de l'ile de La Réunion a rencontré samedi 08 janvier dernier les opérateurs économiques du pays dans le cadre de sa mission aux Comores. Plusieurs sujets ont été abordés à savoir la formation et les coopérations. Cette rencontre a vu la présence du président de l'UCCIA Ahmed Chamsoudine, le président de la CCI de l'ile de La Réunion, Ibrahim Patel et des operateurs du pays. L'idée de cette rencontre pour la chambre de commerce de Moroni est de mettre les opérateurs dans la démarche de la CCI de l'ile de La Réunion, sur les conventions qui ont été signées dans le passé. Les deux chambres songent aujourd'hui à renouveler ces conventions et à introduire des nouveaux sujets sur lesquels les deux institutions doivent travailler. « Par le passé, nous avons travaillé sur la formation des plus jeunes dans le tourisme en termes de restauration et d'accueil. Cette fois, la Chambre veut miser sur la formation des jeunes. L'idée serait de former les formateurs qui pourraient continuer à faire ce travail aux Comores », avance le directeur régional de la CCIA Ngazidja, Hamidou Mhoma.

**Suite de l'article**

# Satellite tracking project monitors sooty tern movement across Seychelles

**Sharon Ernesta**



**The new tracking study will help understand better the movements of sooty terns from Bird Island. (SeyCCAT)**

(Seychelles News Agency) - A group of local researchers has partnered with Germany-based **Max Planck Institute of Animal Behaviour** to track sooty terns' movements by satellite.

Martin Wikelski, the managing director of the Department of Migration at the **Max Planck Institute of Animal Behaviour**, and Uschi Mueller were in Seychelles recently to help with the study.

Earlier this year Rachel Bristol and her project partners, Chris Feare and Christine Larose, presented the findings of their project to track the sooty terns.

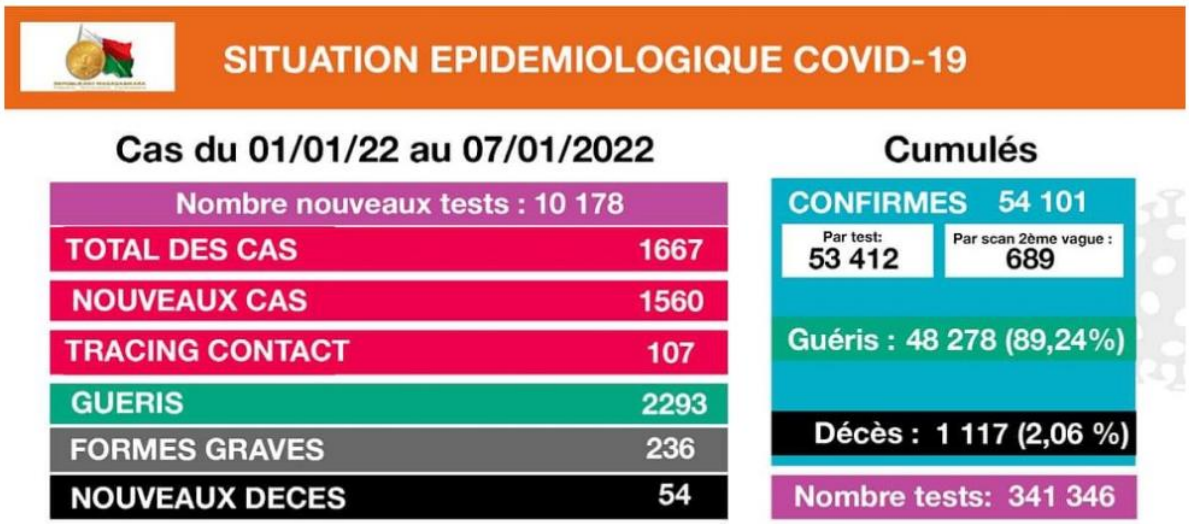
The project has particular significance to the development of Seychelles' blue economy and marine spatial plan as it identified the areas that juvenile sooty terns have been flying to, possibly linked to the areas where there is high food availability.

It was through this project that the institute contacted SeyCCAT -- Seychelles Climate Change Adaptation Trust -- which funded the project, asking if it would be possible to deploy up to 300 of their Icarus satellite transmitters in Seychelles.

"This new tracking study will help us understand better the movements of sooty terns from Bird Island and provide additional information on the areas of the Indian Ocean that are important for them. This can help identify candidate areas for high seas protected areas as well as lead to an understanding of the multi-lateral nature of protecting wide-ranging species," Bristol told SNA. **Suite de l'article**

# Bilan coronavirus – Cinquante-quatre décès en une semaine

10 janvier 2022 Commenter Diamondra Randriatsoa 0 Vues 2 minute(s) pour lire




**Alors que le nombre de personnes testées positives connaît une diminution, celui des personnes décédées des suites de la maladie à coronavirus est en hausse.**

Le nombre de personnes décédées des suites de la maladie à coronavirus ne cesse d'augmenter dans le pays d'après le bilan épidémiologique du 1er au 7 janvier 2022. Alors que pour le précédent bilan, quarante personnes ont succombé de la Covid-19, les chiffres entre le 1er et le 7 janvier ramènent le cumul du nombre de décès à 1 117 soit un taux de 2,06% depuis le début de la pandémie en mars 2020 jusqu'au 7 janvier. Les nouveaux cas enregistrent une baisse dans tout le pays.

Mille-cinq-cent-soixante nouveaux cas ont été répertoriés dans le bilan épidémiologique hebdomadaire contre deux-mille-cent-cinquante-cinq nouveaux cas confirmés dans toute île entre le 25 et le 31 décembre. Cent sept personnes sont issues du tracing contact. Au total, mille-six- cent soixante-sept cas ont été enregistrés. Les formes graves restent en hausse avec près de deux-cent-trente-six patients en traitement.

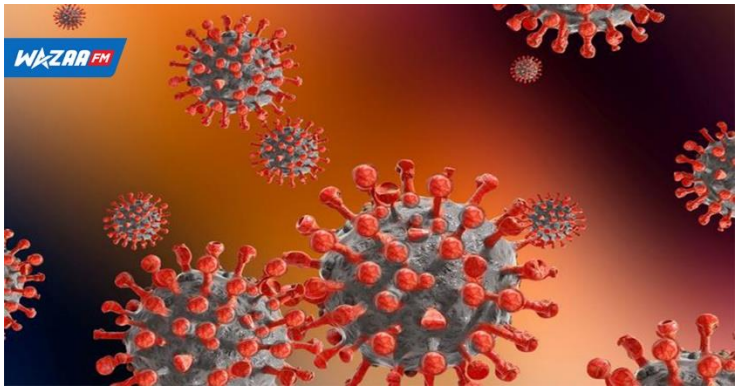
**Vigilance**

Analamanga enregistre mille-cent-six nouveaux cas confirmés. Ceux-ci ont été détectés sur près de dix-mille tests effectués. Dans la région Atsimo Andrefana, les cas positifs ont légèrement augmenté avec cinquante-trois personnes infectées contre quatre-vingt-neuf nouveaux cas pour le bilan du 25 au 31 décembre, vingt-six dans la région Atsinanana, quatre-vingtcinq dans la région Diana, trente-un dans l'Alaotra Mangoro, vingt dans la Haute Matsiatra, cinq dans l'Itasy, soixante-et-un dans la région Anosy, six dans Analanajirofo, huit dans la région Amoron'i Mania, sept dans la région Menabe, dix huit dans les régions Vatovavy et Fitovinany, vingt neuf dans la région Sava, huit dans la région Boeny.

Deux-cent-trois ont été répertoriés dans la région Vakinankaratra, vingt-neuf dans la région Sava et Atsimo-Atsinanana enregistre quatorze nouveaux cas. Le taux de guérison a connu une hausse dans la Grand île. Deux-mille-deux-cent-quatre-vingt-treize patients ont été guéris entre le 1er et le 7 janvier.

**Lire aussi :**
**https://www.midi-madagasikara.mg/societe/2022/01/10/covid-19-1-667-cas-236-cas-graves-et-54-deces-entre-le-1er-et-le-7-janvier-2022/**

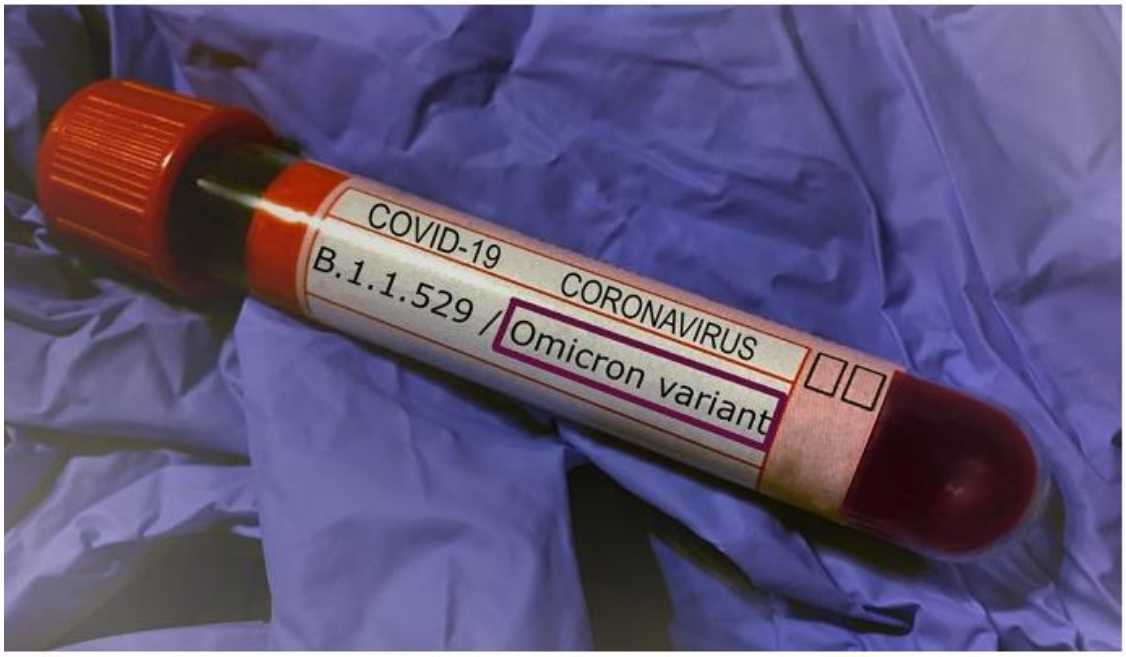
# Covid-19 : 409 cas et 13 décès depuis le 1er janvier



Le virus de la Covid-19 est toujours présent dans la communauté. Il est impératif de continuer à prendre toutes les précautions et de respecter les consignes sanitaires. Cette année aussi, une hausse a été constatée dans le nombre de cas positifs.
Selon le ministère de la Santé, 76 cas ont été détectés en 24 heures. De ce chiffre, neuf patients sont admis dans les hôpitaux régionaux et deux à l'hôpital ENT à Vacoas. En revanche, deux patients ont pu rentrer chez après guérison.
Le pays a recensé plus de 400 cas de Covid-19 depuis le 1er janvier et tout récemment, le ministère a annoncé 101 cas de contaminations dans un communiqué émis le 5 janvier. Le communiqué stipule également que 23 962 personnes ont été infectées de mars 2021 à ce jour et 22 170 patient ont été guéries après avoir reçu des traitements.
Au cours de la semaine écoulée, il y a eu 13 décès liés à la Covid-19, dont 3 étaient des personnes de moins de 60 ans alors que 10 étaient plus âgés. Parmi les personnes décédées, six n'étaient pas vaccinées et sept l'étaient complètement.

# Séquençage : Variant Omicron ou pas : le verdict se fait encore attendre

10/01/2022  Andjouza Abouheir




© : HZK-LGDC

**Depuis la confirmation du variant delta dans le pays en novembre dernier, le pays n'a toujours pas procédé à un nouveau séquençage permettant de savoir si le variant Omicron est présent aux Comores ou pas. Pourtant le nombre des cas de Covid-19 explosent sur l'ensemble du territoire national depuis quelques semaines. Une situation inquiétante pour certains responsables de la santé qui ont demandé un nouveau séquençage.**

Alors que le degré de contagiosité de la covid-19 se fait ressentir, le pays n'a toujours pas procédé à un nouveau séquençage. Des soupçons portent à croire que l'Union des Comores fait face au variant Omicron, si virulent mais moins létal. Détecté à Mayotte en décembre dernier, la menace de ce virus doit tous nous interpeller, surtout avec la reprise des festivités coutumières dans le pays. En effet, le dernier bulletin du 08 janvier fait état de 40 nouveaux cas en 24 heures et 1633 cas actifs dans les trois îles. Une situation qui inquiète certains agents de la santé qui pensent qu'il est urgent « de renforcer les mesures de protection » et qu'un séquençage doit être une priorité. D'après nos informations, la question a été discutée dans plusieurs réunions voire même en interministériel. Mais jusqu'à présent rien n'est fait.

**Suite de l'article**

# Agriculture biologique: secteur porteur aux multiples opportunités




***Développer l'agriculture biologique à Madagascar, permettre aux consommateurs malagasy d'accéder à des produits sains et de qualité et surtout, exporter des produits labellisés et transformés…Tels sont les enjeux de l'agriculture biologique dans la Grande île.***

La filière bio existe depuis 1980, mais ne s'est développée qu'au milieu des années 1990. Les chiffres publiés par le Syndicat malagasy de l'agriculture biologique (Symabio) parlent de «121.000 hectares de surface certifiée bio plantée et en collectes sauvages». C'est la plus importante
surface certifiée bio dans
l'océan Indien, la quatrième sur 39 en Afrique et le 18e à l'échelle mondiale. Aujourd' hui, la filière compte près de 70.000 producteurs alors qu'ils étaient à peine 4.000 en 2009.
Les surfaces exploitées se concentrent essentiellement sur la côte Est, au Nord et sur l'île de Nosy Be. «La filière fait vivre directement plus de 45.000 producteurs de fruits frais et transformés, d'épices et d'autres plantes à parfum. La Grande île est ainsi le premier producteur mondial de vanille et d'huile essentielle d'ylang-ylang certifiées bio», note le Symabio.
L'agriculture biologique est en pleine expansion à Madagascar, mais la production est essentiellement destinée à l'exportation. Le secteur connaît une croissance annuelle des volumes exportés de l'ordre de 33 % par an depuis 2008.

**Suite de l'article**